



AU FEU !



4 POMPIERS MORTS
EN SERVICE PENDANT L'ÉTÉ

**Ensemble avec les pompiers,
montrons notre solidarité**

Nos vies, notre travail et nos services publics
valent mieux que le mépris budgétaire
et leurs profits !

**MARDI
29 SEPTEMBRE
TOU-TES
EN GRÈVE**
!

GRANDE MANIFESTATION DERRIERE LES POMPIERS

Mardi 29 septembre

SAINT CYPRIEN - 14h00

Rassemblement des agents Mairie-Métropole
Cour de VALADE - A partir de 12h30 pour départ commun

Pas d'argent ? Trop de dettes ?

L'Etat dépense 211 milliards par an en aides **sans contreparties ni contrôles** aux entreprises.

Il est donc possible :

- de donner les moyens aux services publics à la hauteur des besoins
- d'augmenter nos salaires
- d'embaucher massivement

En 15 ans, la fortune des plus riches de ce pays a augmenté de 500% !

Il est donc possible :

- de les taxer (et plus si affinités)
- investir massivement dans la bifurcation écologique
- créer de nouveaux services publics

LE TRAVAIL NE DOIT PLUS RENDRE MALADE !

Un décrochage insupportable

La fonction publique peine à recruter : 11% des postes proposés sont non pourvus, un taux qui monte à 24% dans certaines administrations. Et pour cause : les conditions d'exercice sont dégradées, les missions attaquées et les salaires ne compensent plus l'investissement exigé des agent-es.

La dégradation des rémunérations dans la fonction publique sur les 40 dernières années est incontestable.

Nos conditions de travail se dégradent

- Restructuration permanentes
- **Suppressions de postes**
- Intensification du travail
- Injonctions contradictoires
- **Usure, souffrance, perte de sens**

À cela s'ajoutent les attaques directes contre nos droits :

- **Remise en cause des autorisations spéciales d'absence,**
- Durcissement des congés pour raison de santé,
- **Fragilisation du temps partiel thérapeutique,**
- Suspicion permanente sur les arrêts maladie.

ÇA NE PEUT PLUS DURER !

Haro sur les carrières



Le gel du point d'indice produit progressivement un tassement des grilles rattrapées par le SMIC et un effacement des carrières. **C'est tout le modèle de la fonction publique de carrière qui est progressivement remis en cause,** la reconnaissance des qualifications par le concours ou de l'expérience par la promotion perd son sens et n'a plus de traduction indiciaire nette.

Perte de rémunération par mois

Valeur
actuelle du
Point = 4.92€

	Depuis 2023	Depuis 2017	Depuis 2000
Cat C	-112€	-327€	-672€
Cat B	-142€	-414€	-852€
Cat A	-218€	-635€	-1305€

Flashez pour
calculer votre perte
exacte

Simulateur
en ligne



<https://medias.cgt.fr/simfp/>



Sur notre simulateur en ligne,
découvrez la perte de pouvoir
d'achat pour votre traitement de
base liée à la non indexation du
point sur l'inflation.

Source Insee juillet 2026

Attention, ça pique !

Fonctionnaires, contractuels : tous·tes concerné·es

Les contractuel·les représentent
autour 24% des agent·es
public·ques et leurs salaires
sont souvent plus faibles que
ceux des titulaires. Le gel du
point d'indice touche tout autant
les contractuel·les que les
fonctionnaires

Smicardisation pour tous ?

La fonction publique bascule sous le SMIC jusqu'à l'indice 371.

**Ce sont 862 000 agent·es publics qui doivent toucher une indemnité
différentielle** pour que leur traitement atteigne le niveau du SMIC.

La catégorie C est entièrement smicardisée : le grade C1 est presque
entièrement sous le SMIC

Mort de Lyhanna : le sacrifice des services publics tue !

Depuis juin, partout, la colère, l'indignation, mais aussi la détermination à faire changer les choses se sont exprimées vivement.

Depuis des années, la CGT se tient aux côtés des organisations de la Coalition féministe et enfantiste pour une loi-cadre intégrale contre les violences sexuelles. En cette rentrée, la mobilisation continue !

MOBILISATIONS POUR UNE LOI INTÉGRALE

TOUS LES LUNDIS - 19h

DEVANT LE TRIBUNAL DE TOULOUSE



<https://www.loi-integrale.fr/>

Signez la pétition pour la loi intégrale



Des inégalités femmes / hommes accentuées

Les femmes sont les grandes perdantes en matière de rémunération dans la fonction publique. Elles sont surreprésentées dans les filières les moins bien payées et n'ont pas les mêmes carrières que les hommes. Malgré les grilles de la fonction publique, l'écart de rémunération indiciaire entre les femmes et les hommes est déjà de 8% dans la fonction publique d'Etat. Mais les primes creusent encore les différences de rémunération : **en moyenne, les femmes touchent des primes inférieures de 40% à celles des hommes**. Au final, l'écart de rémunération est de 17% ! Ca ne peut plus durer. **Il faut organiser un vrai plan de rattrapage salarial et revaloriser les filières à prédominance féminine**. C'est tout l'enjeu de la négociation sur la transposition de la directive transparence salariale et l'accord "égalité professionnelle entre les femmes / hommes dans la fonction publique."



CGT TOULOUSE MÉTROPOLE

<https://toulousemetropole.syndicatcgt.fr>

ToulouseMetropoleCGT@gmail.com

05 61 22 30 19

